Règles du concours de conception du module « Un espace où être soi-même »

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. LES ACHATS N'AUGMENTENT PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

1. **Introduction :** Endeavor Business Media, LLC, éditeur de I+S, et Bostock Company, Inc. s/n SnapCab (collectivement désignés comme les « commanditaires ») proposent le concours de conception du module « Space To Be You » (le « concours »). **Les participants doivent se trouver dans l'un des 50 états américains, dans le district de Columbia ou au Canada au moment de l'inscription. Les inscriptions provenant d'autres pays ne sont pas admissibles. Ce concours est régi exclusivement par les lois des États-Unis et du Canada.**

2. **Admissibilité :** Le participant doit être un résident légal de l'un des 50 états américains, du district de Columbia ou du Canada, avoir au moins 18 ans à la date de début du concours (ou au moins 19 ans s'il se trouve en Alabama, au Nebraska, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon ou au Nunavut, ou 21 ans s'il se trouve au Mississippi) (un « participant »). Les employés, représentants et mandataires des commanditaires et de leurs entités mères, filiales et sociétés affiliées respectives et de leurs agences de publicité et de promotion, ainsi que toute tierce partie intervenant dans l'élaboration ou l'administration de ce concours, de même que les proches (définis comme les parents, le conjoint, les enfants, les frères et sœurs, les grands-parents) ou membres du foyer (cohabitent depuis au moins trois des douze derniers mois) des personnes susmentionnées ne sont pas autorisés à participer. Le concours est nul et sans effet là où la loi l'interdit. Le participant doit suivre i+s et SnapCab sur Instagram pour pouvoir s'inscrire au concours : https://www.instagram.com/iandsdesign/ et https://www.instagram.com/snapcab/ (les « pages Instagram »). En prenant part à ce concours, chaque participant signifie qu'il a lu les présentes règles officielles en ligne (les « règles officielles ») et qu'il accepte d'être légalement lié par elles.

3. **Dates de début/fin :** La présentation des inscriptions au concours débute à 0 h 1 s (HNE) le 6 septembre 2022 et prend fin à 11 h 59 min 59 s (HNE) le 2 décembre 2022 (la « période du concours »).

4. **Comment s'inscrire :** Visitez le site Web www.Ia ndS.design et remplissez correctement le formulaire d'inscription. Les participants doivent également mettre leur créativité à l'épreuve en concevant un module SnapCab personnalisé (cabine téléphonique, salle de réunion ou bureau) et en soumettant un dessin du module (« dessin »). Les participants doivent utiliser l'outil logiciel concevoir votre module de SnapCab pour créer les dessins et les personnaliser. Le logiciel SnapCab est gratuit et disponible à l'adresse https://workspace.snapcab.com/pages/meet-2-pod. Le participant qui a terminé son dessin est encouragé à le personnaliser davantage en cliquant sur le bouton « Télécharger ». Le participant peut ensuite cliquer sur le bouton « Télécharger le modèle 3D » ou sur le bouton « Enregistrer l'image » pour télécharger son dessin et l'intégrer dans un tableau d'ambiance afin de faire ressortir des matériaux, apprêts, meubles et accessoires supplémentaires pour le module. La présentation du tableau d'ambiance doit inclure le module conçu par le participant ainsi que tous les matériaux, apprêts, meubles ou accessoires supplémentaires qu'il souhaite inclure. (Les images doivent être en haute résolution. Les fichiers PDF ou JPEG sont acceptés). Enfin, le participant doit fournir un essai conceptuel succinct décrivant le secteur industriel visé et l'usage auquel est destiné le module représenté sur le dessin. L'essai doit être rédigé en anglais et ne pas dépasser 100 mots. Le dessin et l'essai seront collectivement désignés comme la « présentation ». Pour être admissible, la présentation doit remplir les exigences y afférentes énoncées ci-après et être par ailleurs conforme aux présentes règles officielles. Les participants doivent avoir une adresse électronique valide. Toutes les présentations doivent être reçues pendant la période du concours. Les commanditaires sont officiellement chargés de veiller au respect des délais pour le concours, et toutes leurs décisions sont définitives. Les commanditaires peuvent également poser des questions facultatives. Il n'est pas nécessaire de répondre à ces questions pour s'inscrire au concours. Les dispositifs et/ou programmes d'inscription automatisés ne sont pas autorisés. Le commanditaire n'est pas responsable des inscriptions perdues, tardives, illisibles, volées, incomplètes, invalides, inintelligibles, mal acheminées, techniquement corrompues ou mutilées, qui seront exclues; il n'est pas non plus responsable des problèmes de quelque nature que ce soit, qu'ils soient d'origine mécanique, humaine ou électronique, y compris les bogues ou dysfonctionnements, que les participants pourraient rencontrer lorsqu'ils soumettent une

inscription ou prennent part au concours. La preuve établissant qu'une inscription a été soumise ne sera pas considérée comme une preuve de réception par le commanditaire.

5. **Contenu soumis :** Chaque présentation doit satisfaire à l'ensemble des exigences suivantes (les « exigences relatives aux présentations ») :

- La présentation doit être la création unique et originale du participant;
- La présentation ne doit pas représenter d'individu reconnaissable, hormis le participant.
- Le participant doit être propriétaire de tous les droits sur la présentation ou avoir autrement le droit de la soumettre au concours et d'attribuer les droits aux commanditaires selon les modalités décrites dans les présentes;
- La présentation ne doit pas illustrer d'activité dangereuse;
- La présentation ne doit pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie, contrevenir à une loi, à un texte législatif, à une ordonnance ou à un règlement, ni donner lieu à la moindre réclamation (y compris, les réclamations pour contrefaçon, atteinte à la vie privée ou aux droits de publicité, ou pour violation des droits et/ou intérêts d'une tierce partie);
- Le contenu de la présentation ne doit pas être illégal, indécent, obscène, pornographique ou sexuellement explicite, ni par ailleurs choquant ou inapproprié, notamment par la représentation de comportements aberrants, de violences explicites, de toxicomanie ou de nudité;
- La présentation ne doit pas promouvoir le sectarisme, le racisme, la haine, la violence envers des groupes ou des individus ni de discrimination basée sur la race, le sexe, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge;
- La présentation ne doit pas être diffamatoire ni porter atteinte au droit à la vie privée ou aux droits de publicité d'une tierce partie;
- La présentation doit par ailleurs être digne d'être publiée, diffusée ou affichée sur un site Web d'intérêt général;
- La présentation doit respecter les conditions d'utilisation du site Web du commanditaire.

Chaque participant qui soumet une inscription déclare et garantit que la présentation remplit toutes les exigences y afférentes et que la distribution, la reproduction, l'affichage ou toute autre utilisation de l'une de ses composantes par les commanditaires, telle qu'elle est autorisée par les présentes, n'enfreindra pas les droits de tierces parties. Chaque participant accepte en outre d'indemniser et d'exonérer les parties libérées (définies ci-après) à l'égard de l'ensemble des réclamations, demandes, dommages, coûts, responsabilités et causes d'action de quelque nature que ce soit, découlant d'une violation par ledit participant de telles garanties ou déclarations ou des présentes règles officielles.

En présentant une inscription, le participant accorde aux commanditaires et à leurs titulaires de licence un droit et une licence universels, libres de redevances, entièrement libérés, perpétuels, irrévocables, non exclusifs, intégralement cessibles en sous-licence et transférables, les autorisant à utiliser, reproduire, distribuer, afficher ou exécuter publiquement, transmettre, modifier, réviser, mettre à disposition, communiquer au public par télécommunication, publier et exploiter de toute autre manière la présentation (et chacune de ses composantes, en tout ou en partie), et d'en tirer des œuvres dérivées (y compris, des traductions), à toute fin que les commanditaires – à leur seule discrétion – jugeront appropriée, notamment, a) à des fins de publication sur Instagram, b) dans le cadre de leurs activités, et c) dans le cadre des activités de leurs sociétés remplaçantes, entités mères, filiales et compagnies connexes, et ce, sans préavis, approbation ou indemnisation. Les commanditaires peuvent se prévaloir de cette autorisation dans tous les formats, médias ou technologies actuellement connus ou mis au point ultérieurement. En outre, le participant accorde également aux utilisateurs du site Web des commanditaires la licence et l'autorisation universelles, libres de redevances, entièrement libérées, perpétuelles, irrévocables et non exclusives de consulter la présentation du participant et d'utiliser, de reproduire, de distribuer, d'afficher ou d'exécuter publiquement, de transmettre, de modifier, de réviser, de mettre à disposition, de communiquer au public par télécommunication, de publier et d'exploiter de toute autre manière cette présentation (et chacune de ses composantes, en tout ou en partie), et d'en tirer des œuvres dérivées, à des fins d'usage personnel et non

commercial, comme l'autorisent les conditions d'utilisation des sites Web des commanditaires, dans tout média. Le participant conservera par ailleurs tous les droits sur la présentation.

Le participant, par les présentes, (i) renonce à tous les droits moraux sur sa présentation (et sur chacune de ses composantes) à la faveur des commanditaires (et de toute personne autorisée par les commanditaires à utiliser ladite présentation, y compris les utilisateurs de leurs sites Web, comme l'autorisent les conditions d'utilisation des sites Web en question); et (ii) sans limiter la portée des autres dispositions des présentes règles officielles, accepte d'exonérer et d'indemniser les parties libérées à l'égard de l'ensemble des réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses découlant de l'utilisation de sa présentation (ou de toute composante de celle-ci), telle que décrite précédemment, y compris toute réclamation fondée sur les droits de publicité, la diffamation, les atteintes à la vie privée, les violations de droits d'auteur, la contrefaçon de marques de commerce ou toute autre cause d'action liée à la propriété intellectuelle ou autre.

S'ils déterminent, à leur seule discrétion et à tout moment durant le concours, qu'une présentation contrevient aux exigences y afférentes, est par ailleurs inopportune, choquante, de mauvais goût, ou qu'elle enfreint les présentes règles officielles, les commanditaires se réservent le droit de la retirer et de l'exclure. Les commanditaires décident, à leur seule discrétion, si une présentation remplit les exigences y afférentes et est conforme aux règles officielles.

6. **Nature de la relation.** Le participant reconnaît et accepte par les présentes que la relation qui le lie aux commanditaires n'est ni confidentielle, ni fiduciaire, ni autrement particulière, et que sa décision de leur fournir la présentation aux fins du concours ne place pas les commanditaires dans une position différente de celle des membres du grand public à l'égard des éléments de la présentation. Le participant comprend et reconnaît que les commanditaires sont exposés à une quantité considérable d'idées et de dessins et que de nouvelles idées leur sont constamment soumises ou sont continuellement échafaudées par leurs propres employés. Le participant reconnaît également que de nombreuses idées ou histoires peuvent être concurrentielles de la présentation et/ou les unes des autres ou encore se ressembler ou être identiques en termes d'idées, d'éléments de conception ou à d'autres égards. Le participant reconnaît et convient qu'il n'aura droit en tant que tel à aucune indemnisation découlant de l'utilisation par l'un ou l'autre des commanditaires de tels éléments semblables ou identiques. Le participant reconnaît et convient que les commanditaires ne sont et ne seront liés par aucune obligation ou responsabilité, directe ou indirecte, pour autrui, contributive ou autre, en ce qui concerne la violation ou la protection du droit d'auteur ou des idées de la présentation.

7. **Sélection des finalistes :** Toutes les inscriptions admissibles seront évaluées et examinées par un jury initial nommé par les commanditaires; ce jury devra déterminer si l'inscription est conforme aux présentes règles officielles et noter les présentations en fonction des critères de sélection suivants :

- Créativité (50 %)
- Faisabilité (30 %)
- Innovation (20 %)

Les participants dont les présentations recevront les meilleures notes seront considérés comme des finalistes (« finalistes »), en attendant que soit confirmé leur respect des conditions d'admissibilité; ils passeront à la phase du vote public pour courir la chance de gagner le prix. En cas d'égalité pour la dernière place de finaliste, le score de créativité servira à départager les participants concernés. Les commanditaires s'attendent à ce qu'environ 15 finalistes soient choisis, mais ils décideront du nombre de finalistes à leur seule discrétion. Les finalistes ne remportent pas de prix, mais certains de leurs dessins pourraient être imprimés et exposés dans le stand de SnapCab au premier étage du salon NeoCon 2023. Le fait que le dessin d'un finaliste soit ainsi exposé ne lui confère aucune valeur.

8. **Avis aux finalistes et vérification :** Les commanditaires tenteront d'aviser les finalistes potentiels par courriel. Le finaliste potentiel qui : a) ne répond pas à la première tentative de communication des commanditaires dans les 48 heures suivant la tentative initiale de notification, b) ne respecte pas les présentes règles officielles, c) ne remplit pas les conditions d'admissibilité, d) refuse le statut de finaliste,

ou e) ne signe pas et ne renvoie pas les documents requis ou ne fournit pas les pièces d'identité requises dans les délais fixés par le commanditaire, sera disqualifié et un autre finaliste ayant obtenu le score suivant le plus élevé de non-finaliste pourra prendre sa place selon les critères énoncés précédemment, si le temps le permet. Chaque finaliste pourrait être tenu de signer un affidavit d'admissibilité, une exonération de responsabilité et, si la loi le permet, une renonciation aux droits de publicité dans les trois jours suivant la notification de son statut de finaliste. (Les résidents du Tennessee ne sont pas tenus de signer une renonciation aux droits de publicité).

9. **Sélection du gagnant :** Les dessins des finalistes officiels seront affichés sur les pages Instagram pour être soumis à un vote public du 9 décembre 2022 à 8 h (HNE) ou vers cette date au 9 décembre 2022 à 17 h (HNE) ou vers cette date (la « période de vote »). Les votants devront appliquer les critères énoncés précédemment dans leur évaluation des dessins. Le gagnant sera le finaliste dont le dessin aura reçu le plus grand nombre de voix sur la page Instagram de i+s (mentions « j'aime ») durant la période de vote. En cas d'égalité pour la première place, le gagnant sera le participant auquel les juges auront attribué le score le plus élevé. Le gagnant sera désigné le 9 décembre 2022 ou vers cette date par les commanditaires, dont les décisions sont définitives et contraignantes pour tout ce qui se rapporte au concours. Le gagnant potentiel doit se conformer à toutes les conditions énoncées dans les présentes règles officielles, et sa victoire est subordonnée au respect de toutes ces exigences. Les chances de gagner dépendent du nombre et du calibre (basé sur les critères d'évaluation et les votes) des présentations admissibles.

10. **Conditions régissant le vote :** Chaque votant doit se trouver dans l'un des 50 états américains ou au Canada lorsqu'il soumet une mention « j'aime », et chacune de ces mentions doit être acheminée par des serveurs situés aux États-Unis ou au Canada. Le votant doit être âgé d'au moins 13 ans (s'il n'a pas atteint l'âge légal de la majorité dans sa juridiction de résidence, il doit obtenir le consentement d'un parent ou de son tuteur légal). La limite est d'une mention « j'aime » par votant. L'utilisation de dispositifs automatisés pour soumettre une telle mention n'est pas autorisée et entraînera, si elle est découverte par le commanditaire, l'exclusion de toutes les mentions « j'aime » reçues par ce moyen et/ou de la part de ce votant. Toute utilisation de moyens robotiques, répétitifs, automatiques, programmés, de scripts, de macros ou de tout autre moyen automatisé ou de méthodes ou d'agents de participation semblables, de sites Web d'échange de votes, de campagnes de sollicitation de votes ou de toute autre méthode visant à soumettre des mentions « j'aime » ou à augmenter injustement le nombre de ces mentions, telle que définie par le commanditaire à sa seule discrétion, est interdite et entraînera, si elle est découverte par le commanditaire, l'annulation de toutes les mentions « j'aime » soumises par ce votant. Le commanditaire déterminera à sa seule discrétion l'admissibilité des votants et des mentions « j'aime »; il pourra à tout moment exclure de telles mentions. De plus, le commanditaire qui conclut, à sa seule discrétion, qu'un finaliste était de connivence avec un tel votant, qu'il a encouragé activement une telle activité ou qu'il y a participé, directement ou indirectement, peut disqualifier ledit finaliste de toute participation ultérieure au concours ou le déclarer inadmissible à remporter le prix. Toutes les mentions « j'aime » et tous les votants peuvent à tout moment faire l'objet d'une vérification, quelle qu'en soit la raison. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme qu'il jugera acceptable) : (i) dans le but de vérifier l'admissibilité et/ou la légitimité d'une mention « j'aime » ou de tout autre renseignement soumis (ou prétendument soumis) aux fins de ce concours; et/ou (ii) pour toute autre raison qu'il jugera nécessaire, à son entière discrétion, afin d'administrer ce concours conformément aux présentes règles officielles. REMARQUE IMPORTANTE : Les personnes admissibles peuvent être encouragées à voter pour la présentation d'un finaliste; cependant, aucune forme d'avantage, d'élément incitatif, de prix ou d'occasion de recevoir un avantage, un élément incitatif, ou un prix ne peut être offerte dans le cadre d'un tel encouragement en vue d'obtenir une mention « j'aime » pour la présentation d'un finaliste. Tout individu dont le commanditaire estime qu'il se livre à un tel comportement risque d'être disqualifié (comme le décidera le commanditaire à son entière discrétion) et les mentions « j'aime » et/ou la présentation à laquelle ces mentions se rapportent seront également exclues.

11. **Avis au gagnant et vérification :** Le commanditaire tentera d'aviser le gagnant potentiel par courriel. Le gagnant devra signer un affidavit d'admissibilité, une exonération de responsabilité, une licence et, si la loi le permet, une renonciation aux droits de publicité et fournir les formulaires fiscaux requis dans les 14 jours suivant la notification du prix. (Les résidents du Tennessee ne sont pas tenus de signer une renonciation aux droits de publicité). Si un citoyen canadien est admissible à gagner, il devra répondre correctement à une

question d'aptitude mathématique pour être déclaré gagnant. Le gagnant potentiel qui : a) ne répond pas après la première tentative de communication du commanditaire dans les 48 heures suivant la tentative initiale de notification, b) ne respecte pas les présentes règles officielles, c) ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité, d) refuse le prix, e) n'est pas en mesure de faire le voyage (défini ci-après) aux dates indiquées ci-après; f) s'il est canadien, ne répond pas correctement à la question d'aptitude mathématique, ou g) ne signe pas et ne renvoie pas les documents requis ou ne fournit pas les pièces d'identité requises dans les délais fixés par le commanditaire, sera disqualifié et le prix sera attribué, si le temps le permet, à un autre gagnant ayant obtenu le nombre le plus élevé suivant de mentions « j'aime ». En cas de renonciation au prix, aucune indemnisation ne sera accordée.

12. **Prix :** Un grand prix sera attribué. Le grand prix est un voyage de quatre jours et trois nuits pour une personne au salon « NeoCon 2023 » à Chicago (Illinois) (le « voyage »). Le voyage comprend : (i) un trajet aérien en classe économique entre le grand aéroport le plus proche du domicile du gagnant et Chicago (ii) trois nuits dans une chambre (occupation simple, hébergement standard) de l'un des hôtels désignés de la conférence (iii) une inscription à la conférence permettant d'assister au salon NeoCon 2023, et (iv) 1 000 $US d'argent de poche pour le voyage, qui sera remis sous la forme d'un chèque. Si le gagnant habite à moins de 100 miles de Chicago, il recevra une carte-cadeau de 100 $ au lieu d'un billet d'avion. SnapCab construira une maquette du dessin gagnant et la présentera au salon NeoCon 2023. Cela n'a aucune valeur et, si pour une raison ou pour une autre, la maquette n'est pas construite, aucun autre prix ne sera décerné.

Valeur totale approximative du prix au détail : 3 050 $ (US) (3 976 $ CA). La valeur réelle du prix peut varier en fonction de facteurs tels que la date et le lieu de départ. Si la valeur réelle est inférieure à la valeur approximative au détail indiquée, la différence de valeur du prix ne sera pas attribuée. Le voyage doit être effectué entre le 11 et le 14 juin 2023. Les commanditaires ne donnent aucune garantie quant au prix. Le prix n'est pas transférable. Aucune substitution du prix par le gagnant n'est autorisée, mais les commanditaires se réservent le droit de substituer, à leur seule discrétion, un prix de valeur égale ou supérieure si le prix ne peut être remis. Le gagnant ne peut échanger le prix contre sa valeur en espèces. Le gagnant qui réside aux États-Unis recevra du commanditaire un formulaire 1099 correspondant à la valeur du prix. Chaque participant renonce irrévocablement par les présentes au droit de réclamer, au titre des coûts liés à la réception du prix, l'ensemble des dépenses de vérification et de réclamation engagées pour récupérer ledit prix, le cas échéant, et d'invoquer la moindre responsabilité pouvant découler de la récupération du prix ou des efforts déployés à cette fin.

Les commanditaires détermineront, à leur seule discrétion, l'ensemble des détails se rapportant au prix. Le gagnant assume entièrement l'ensemble des dépenses et des coûts accessoires liés au prix qui ne sont pas explicitement décrits précédemment, y compris a) toutes les taxes sur le revenu, taxes de vente et d'utilisation fédérales, étatiques, provinciales et locales (le cas échéant) et b) toutes les autres taxes, redevances, surtaxes, et tous les frais incluant l'hébergement, le transport, les pourboires, les repas ou boissons supplémentaires, le stationnement, les souvenirs, les concessions, les surclassements et les articles personnels, tous frais de test COVID-19, les frais d'assurance voyage ou d'assurance médicale ainsi que les frais complémentaires. Le séjour à l'hôtel dépend de la disponibilité. Le gagnant pourrait être tenu de présenter une carte de crédit délivrée par une grande compagnie à son arrivée à l'hôtel pour couvrir les frais complémentaires. Le gagnant doit détenir un passeport ou des documents de voyage valides et, s'il est canadien, ne pas être visé par une interdiction d'entrer aux États-Unis. Les billets d'avion ne sont pas remboursables/transférables et ne donnent pas droit à des miles de grands voyageurs. Tous les billets d'avion sont assujettis à la disponibilité, aux changements de vol, d'horaire ou d'itinéraire ou aux arrêts de travail. Les billets d'avion, bons de voyage ou certificats perdus, volés ou endommagés ne seront ni remplacés ni échangés. Les parties libérées ne seront pas responsables des annulations, retards, détournements ou substitutions ni des actes ou omissions de quelque nature que ce soit de la part des transporteurs aériens, des compagnies de transport, des fournisseurs de prix ou de toute autre personne fournissant des services liés au prix. Le séjour à l'hôtel et les vols peuvent être visés par des dates d'interdiction. Le prix dûment réclamé sera attribué, mais le commanditaire ne décernera en aucun cas davantage de prix que ce que prévoient les présentes règles officielles.

13. **Conditions :** Lorsque la loi le permet, les commanditaires auront le droit de photographier le gagnant.

L'inscription vaut autorisation pour les commanditaires d'utiliser le nom, la photo, le portrait, la ville et l'état de résidence du gagnant à des fins commerciales, publicitaires ou promotionnelles sans indemnisation supplémentaire, sauf si la loi l'interdit. Les participants et le gagnant acceptent d'exonérer chacun des commanditaires, Instagram et chacune de leurs entités mères, filiales, sociétés affiliées, agences de publicité, agences de promotion ainsi que tout autre fournisseur intervenant dans l'élaboration ou l'administration de ce concours, de même que tous leurs représentants, mandataires, successeurs, cessionnaires, employés, dirigeants et administrateurs (« parties libérées »), de toute responsabilité à l'égard des pertes, préjudices, dommages, blessures, coûts ou dépenses de quelque nature que ce soit, y compris, les dommages matériels, blessures corporelles et/ou décès susceptibles de survenir dans le cadre de la préparation, du voyage ou de la participation au concours, ou de la possession, de l'acceptation et/ou de l'usage ou du mauvais usage du prix ou de la participation à toute activité liée au concours ainsi qu'à l'égard de toute réclamation fondée sur les droits de publicité, la diffamation ou les atteintes à la vie privée et la livraison de marchandises. La responsabilité des parties libérées n'est pas engagée si le concours ne peut avoir lieu ou si le prix ne peut pas être attribué en raison d'annulations, de retards ou d'interruptions de voyage découlant d'événements de force majeure, de pandémies, d'actes de guerre, de catastrophes naturelles, des conditions météorologiques, d'actes de terrorisme ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable des commanditaires.

14. **Dispositions diverses :** Toutes les inscriptions reçues (mais pas les présentations) deviennent la propriété des commanditaires et aucune ne sera retournée. En cas de litige, les inscriptions seront réputées avoir été effectuées par le titulaire autorisé du compte de courriel soumis au moment de la participation. Le « titulaire autorisé du compte » est réputé être la personne physique à qui une adresse courriel est attribuée par un fournisseur d'accès Internet, un fournisseur de services ou toute autre organisation en ligne chargée d'attribuer des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse courriel soumise. Un gagnant potentiel pourrait être prié de fournir aux commanditaires la preuve qu'il est le titulaire autorisé de l'adresse courriel associée à l'inscription gagnante. Si, pour quelque raison que ce soit, le concours ne peut se dérouler comme prévu, notamment en raison d'une infection par un virus informatique, de bogues, d'altérations, d'interventions non autorisées, de fraude, de défaillance technique, d'erreur humaine ou pour toute autre cause indépendante de la volonté du commanditaire qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du concours, les commanditaires se réservent le droit, à leur seule discrétion, de disqualifier toute personne qui altère le processus d'inscription et d'annuler, de modifier, de suspendre le concours ou d'y mettre fin. S'ils mettent fin au concours avant la période de vote, les commanditaires choisiront le gagnant en appliquant les critères d'évaluation énoncés précédemment à toutes les inscriptions admissibles et non suspectes reçues à la date de clôture, à condition qu'ils soient en mesure de le faire; ils annonceront leur décision à l'adresse www.IandS.design. S'ils mettent fin au concours durant la période de vote, les commanditaires choisiront le gagnant en se basant sur les mentions « j'aime » reçues à la date de clôture, de la manière décrite précédemment, à condition qu'ils soient en mesure de le faire; ils annonceront leur démarche à l'adresse www.IandS.design , ainsi que sur les pages Instagram de i+s et SnapCab. Les commanditaires n'assument aucune responsabilité en cas d'erreur, d'omission, d'interruption, de suppression, d'irrégularité, de retard de fonctionnement ou de transmission, de défaillance des lignes de communication, de vol, de destruction ou d'altération des inscriptions ou en cas d'accès non autorisé à ces inscriptions. Les commanditaires ne sont pas responsables des problèmes ou des défaillances techniques affectant tout réseau ou ligne téléphonique, système informatique en ligne, serveur, fournisseur, équipement informatique ou logiciel; leur responsabilité n'est pas non plus engagée s'ils ne reçoivent pas un courriel ou une inscription en raison de problèmes techniques ou d'engorgement du réseau Internet ou de tout site Web, d'une combinaison de ces facteurs ou d'autres, y compris tout préjudice ou dommage à l'ordinateur du participant ou de toute autre personne, lié à la participation ou au téléchargement de documents dans le cadre du concours ou en résultant. Le commanditaire peut interdire à un participant de prendre part au concours ou de remporter le prix s'il détermine, à sa seule discrétion, que ledit participant tente de nuire au déroulement légitime du concours par la tricherie, le piratage, la tromperie ou d'autres pratiques de jeu déloyales (y compris l'utilisation de programmes automatisés d'inscription rapide) ou qu'il se montre agaçant, violent, menaçant ou harcelant envers tout autre participant ou représentant du commanditaire. En cas de litige lié au respect des présentes règles officielles, le commanditaire peut, à sa seule discrétion, examiner des données auxquelles il a raisonnablement accès au moyen de systèmes de technologie de l'information dont il a le contrôle, mais il ne sera pas tenu de considérer les données ou autres renseignements recueillis de toute autre source. Tout défaut par le

commanditaire de faire respecter l'une des présentes règles officielles ne vaudra pas renonciation auxdites règles. En cas de conflit entre la version anglaise des règles officielles et les documents de commercialisation ou d'inscription utilisés en rapport avec les concours ou la version française des règles officielles, la version anglaise aura préséance. Les commanditaires se réservent également le droit, à leur seule discrétion, de modifier les présentes règles officielles à des fins de clarification, sans affecter tangiblement les conditions du concours. Tous les participants et renseignements se rapportant au concours peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment, quelle qu'en soit la raison. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme qu'il jugera acceptable) : (i) dans le but de vérifier l'admissibilité d'un participant à prendre part à ce concours; et/ou (ii) pour toute autre raison que le commanditaire juge nécessaire, à son entière discrétion, afin d'administrer ce concours conformément à la lettre et à l'esprit des présentes règles officielles.

15. **Utilisation des données :** Les commanditaires collecteront et traiteront les données personnelles des participants conformément à leurs politiques respectives en matière de confidentialité, lesquelles sont intégrées aux présentes. Veuillez consulter la politique de confidentialité d'Endeavor Business Media à l'adresse https://www.endeavorbusinessmedia.com/privacy-policy, et celle de SnapCab à l'adresse https://workspace.snapcab.com/pages/privacy-policy. En prenant part au concours, chaque participant consent expressément à la collecte, au traitement et à l'utilisation par les commanditaires de ses données personnelles en conformité avec leurs politiques respectives de confidentialité et reconnaît avoir lu et accepté les politiques de confidentialité en question.

16. **Choix de la loi applicable et du tribunal compétent :** Dans la mesure permise par les lois applicables, l'ensemble des litiges, réclamations et causes d'action liés au concours ou à tout prix décerné ou qui en découlent, doivent être résolus individuellement, sans utiliser la moindre forme de recours collectif. Dans la mesure permise par les lois applicables, le participant accepte que toutes les questions liées à ce concours et aux présentes règles officielles, ou qui en découlent, soient interprétées conformément aux lois du Tennessee et régies par elles, sans égard à aucune de leurs dispositions concernant les conflits de lois. Le participant convient en outre que, dans la mesure permise par les lois applicables, toute poursuite, action ou procédure judiciaire liée à ce concours et aux présentes règles officielles ou qui en découlent doit être intentée exclusivement devant les tribunaux fédéraux ou d'État compétents situés à Nashville, comté de Davidson (Tennessee).

17. **Divisibilité :** Si une ou plusieurs dispositions des présentes règles officielles étaient jugées invalides ou inapplicables, toutes les autres dispositions demeureraient pleinement en vigueur.

18. **Aucune affiliation avec Instagram :** Ce concours n'est en aucun cas commandité, approuvé ou administré par Instagram ni ne lui est associé. Toute question, tout commentaire ou toute plainte concernant le concours doit être adressé aux commanditaires, et non à Instagram.

19. **Nom du gagnant :** Pour connaître le nom du gagnant du prix, veuillez envoyer une enveloppe préadressée et affranchie à Endeavor Business Media, LLC au 30 Burton Hills Blvd. Suite 185, Nashville, TN 37215, au plus tard 60 jours après la fin de la période du concours.

20. **Commanditaires :** Endeavor Business Media, LLC, éditeur de I+S, 30 Burton Hills Blvd. Suite 185, Nashville, TN 37215; Bostock Company, Inc, s/n SnapCab, 175 Titus Avenue, Suite 200 Warrington, PA 18976.